

# Bulletin Municipal N° 43

CHAUSSENAC

Décembre 2009



Liberté Egalité Fraternité

*Une priorité pour la vie communale ...*



*Les services de proximité*

## *Editorial*

**Petits soucis quotidiens...**

**Fortes inquiétudes pour l'avenir**



Nous avons illustré volontairement la page de couverture de notre bulletin municipal par des clichés représentant les établissements offrant des services de proximité aux habitants. En cette fin d'année, malgré les guirlandes et les lucioles, imaginez la place de l'église sans l'agence postale, sans le salon de coiffure, sans le PMS, sans le café-restaurant, et un peu plus loin sans la bibliothèque, sans la salle des fêtes... et la mairie.

Les efforts conjugués des gérants et de la municipalité ont permis de recréer ce « cœur » de village ; ceux de la population et des vacanciers sont également précieux afin de conserver ces équipements – ne serait-ce qu'en achetant des timbres « poste », une baguette de pain ou des fruits et légumes !

Les associations font preuve de vitalité en proposant des manifestations ludiques, sportives ou culturelles animant ainsi la commune.

Sachons donc profiter du présent au regard du contexte économique, démographique et financier qui va conditionner l'avenir. Les statistiques récentes publiées dans la presse confirment les mauvais chiffres du Nord Ouest Cantal, aggravées par la crise que connaît l'agriculture. Les communes sont confrontées au même titre que les ménages aux difficultés budgétaires.

Alors le « panier de la ménagère » augmente de 1,2 % par an, celui des communes augmente de 3% !! ... compte tenu de l'évolution du prix des carburants, de l'énergie, des charges sociales, des coûts de maintenance ...

L'annonce faite par le gouvernement de fixer en 2010 l'augmentation de la DGF (dotation globale de fonctionnement) à 0,6% ne constitue pas une bonne nouvelle (la DGF représente plus de 40% des recettes de fonctionnement des communes).

En outre la suppression de la taxe professionnelle aura des conséquences directes sur les budgets des structures intercommunales et indirectement sur les contribuables; si les taxes additionnelles intercommunales (Taxe Habitation, Foncier Bâti, Foncier Non Bâti) doivent être augmentées.

**Enfin au nom de l'équipe municipale je vous adresse une bonne année 2010**

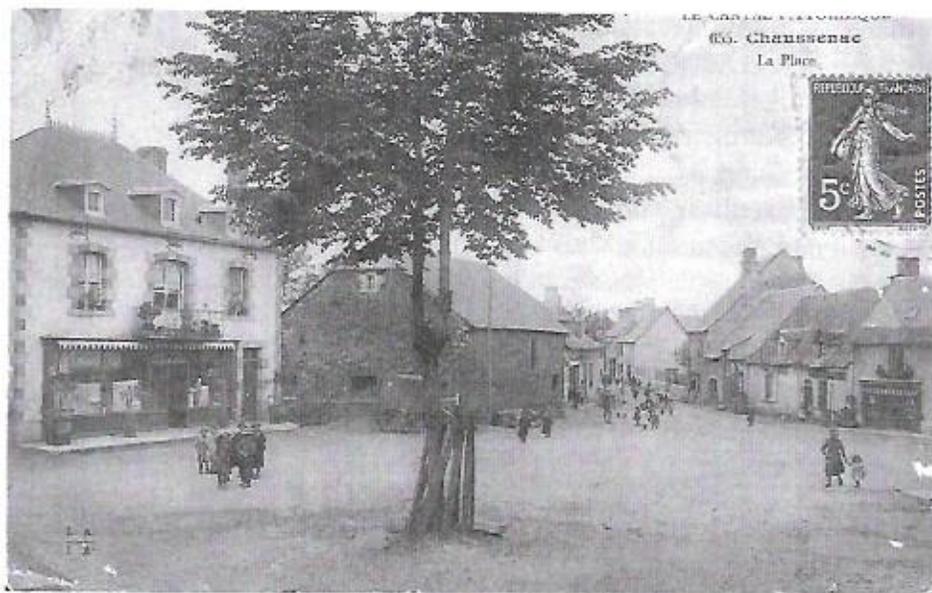
Le Maire  
J. KLEM

*Les images du passé peuvent aider à mesurer les évolutions et ... mieux se préparer à l'avenir sans esprit passéiste...*

Place de l'église: photographie prise par LAVIALE.CL vers 1903. On peut noter que toutes les toitures sont couvertes en lauzes ou en ardoises. On reconnaît trois commerces :



café RIGAL (maison de Mme Ischard), pâtisserie - épicerie (maison de Mme Annet), aubergiste (maison de Mme Lemetayer) . A noter les nombreux chars et charrettes, les robes longues et les coiffes des femmes...



Place de l'église : photographie prise vers 1910 – 1915 lors d'une sortie d'écoles. On reconnaît la devanture d'un marchand de tissus (actuellement PMS – restaurant). L'arbre fût remplacé après la première guerre mondiale par le monument aux morts.

## *Depuis le 5 juin 2009 ...*

### *Activités et présence municipales, vie associative*

- |                   |   |
|-------------------|---|
| Vendredi 5 juin   | * Assemblée Générale de l'USC. S.CAPEL  |
| Dimanche 7 juin   | * Elections Européennes.  |
| Samedi 13 juin    | * Commission communale des Impôts. J.KLEM                                       |
|                   | * Soirée Théâtre.   |
| Vendredi 19 juin  | * Fête de la Musique – salle des fêtes.   |
| Lundi 22 juin     | * Conseil d'administration de la Communauté de communes à Salers.<br>A. CHARLES |
| Dimanche 28 juin  | * Voyage organisé par l'Association du Patrimoine dans le Lot.                  |
| Samedi 11 juillet | * Inauguration de l'exposition « Quoi de 9 ? ».                                 |
|                   | * Fête du pain organisée par le Comice.   |



- |                       |  |
|-----------------------|--|
| Samedi 18 juillet     | * Soirée de clôture « Quoi de 9? » - Jazz.   |
| 18 et 19 juillet      | * Exposition : Club loisirs créatifs.  |
| Vendredi 24 juillet   | * Réunion préparatoire à l'étape du « Tour du Cantal Pédestre ».<br>E. DELBOS – J.KLEM   |
| Du 01 au 03 août      | * Fête patronale.  |
| Mercredi 5 août       | * Visite maison d'accueil pour personnes âgées Anglards de Salers. A.<br>PICARONNY, A. CHARLES, D. DEGOUL, S. CAPEL, J KLEM                              |
| Samedi 8 août         | * Assemblée Générale Association du Patrimoine.  |
| Dimanche 9 août       | * Kermesse Club Rencontre.   |
| Mercredi 12 août      | * Etape « Tour du Cantal Pédestre » à Chaussenac - 120 randonneurs.  |
| Jeudi 13 août         | * <b>Réunion Conseil Municipal.</b>  |
| Mercredi 26 août      | * Exposition « Maison du Pestre ». A. CHARLES  |
| Samedi 29 août        | * Soirée de clôture du « Tour du Cantal Pédestre » à Aurillac.<br>S.CAPEL, D.DEGOUL, J.KLEM  |
| Samedi 12 septembre   | * <b>Réunion Conseil Municipal.</b>  |
| Dimanche 13 septembre | * Sortie Club Rencontre.   |
| Mercredi 16 septembre | * Comité Départemental de défense de la POSTE à Aurillac. J.KLEM   |
| Samedi 26 septembre   | * Colloque Xaintrie à Pleaux. D. DEGOUL, S. CAPEL  |
| Samedi 3 octobre      | * Votation – défense de la POSTE – 110 votants à Chaussenac.<br>* Réunion Tour du Cantal Pédestre à Pleaux. S.CAPEL, D. DEGOUL,<br>E. DELBOS, M. LESCURE |
| Lundi 5 octobre       | * Réunion à Barriac – organisation distribution du courrier (La Poste).<br>J.KLEM  |
| Mercredi 7 octobre    | * Réunion d'information organisée par le Trésor Public à Mauriac.<br>J.KLEM  |
| Vendredi 9 octobre    | * Réunion avec le Service des Domaines.<br>cf.: périmètres de protection du forage. A. PICARONNY, J.KLEM   |

- Jeudi 15 octobre \* Conseil Communautaire de la CODECOM à Salers. J.KLEM
- Samedi 17 octobre \* Comice Agricole.
- Jeudi 22 octobre \* Assemblée Générale GROUPAMA. J-M DELBOS, J.KLEM
- Dimanche 25 octobre \* Inauguration exposition : Sophie IVANOFF.
- Vendredi 30 octobre \* Réunion d'information « SEL » à Pleaux. J. KLEM, D. DEGOUL, S. CAPEL, E. DELBOS
- Samedi 31 octobre \* Réunion de bureau « Patrimoine ».
- Jeudi 5 novembre \* Commission « culture » CODECOM. S. CAPEL, D. DEGOUL
- Vendredi 6 novembre \* Assemblée Générale GVA à Escorailles. J KLEM
- Dimanche 8 novembre \* Cérémonie du 11 novembre organisée par l'ACPG et la municipalité.



- Du 17 au 19 novembre \* Congrès des maires de France – Porte de Versailles à Paris. J.KLEM
- Samedi 21 novembre \* Soirée « moules frites » organisée par l'USC.
- Lundi 23 novembre \* Réunion à Pleaux : réorganisation de la Trésorerie de Pleaux (réduction des ouvertures de 7 à 3,5 demi-journées). J. KLEM, A. CHARLES
- Mardi 24 novembre \* Rencontre avec Mr. RAMIN (responsable des agences postales). J. KLEM
- Jeudi 25 novembre \* Réunion NATURA 2000 (protection des oiseaux) à Bort les Orgues. J.KLEM
- Vendredi 27 novembre \* Concours de belote organisé par le comice agricole.
- Samedi 28 novembre \* **Réunion du Conseil Municipal.**
- Dimanche 29 novembre \* Thé dansant Club Rencontre.
- Samedi 5 décembre \* Inauguration exposition : Jean GARROUSTE.
- Dimanche 13 décembre \* Repas de Noël Club Rencontre.



*«Quoi de 9 ?» Soirée jazz*

# Etat Civil

## Naissances :

Le 03 juillet : Baptiste SEILLIER, à Aurillac de Christian SEILLIER et Isabelle CAPEL.

## Mariages :

Le 08 août : Maria do Carno TEIXEIRA SERAFIM et de Claude REYMONDOUX.

## Décès :

- Le 11 septembre : PANTAINÉ Jean Georges à Mauriac, né en 1928.

---

## Finances Locales

### Importance des investissements de la commune réalisés depuis 2000 :

Pour en mesurer l'importance, il suffit de présenter quelques chiffres :

- Service « eau et assainissement » : 685 000,00 €  
(y compris renouvellement des réseaux, lagunes, réparations du châteaux d'eau, études forage...).

- Budget principal : 971 000,00 €

(pistes et plantations forestières, chaudières, réseau éclairage public, fenêtres, achat maison « Juillard », aménagement PMS et restaurant, restauration chapelles, vitraux et tableaux de l'église, voirie Contres, Chauvenne, Ostenac, ..., tracteur, matériel informatique.

### Loi de finances 2010

Le projet de loi de finances pour 2010 se caractérise par la volonté « d'assurer la maîtrise budgétaire de la Nation »...

La réduction des dépenses de l'Etat se fera en partie en poursuivant la suppression d'emplois dans la fonction publique (33 749 !).

A noter aussi que le montant global de la DGF\* n'augmentera que de 0,6% (soit de la moitié de l'inflation prévue à 1,2%).

\* DGF (dotation de l'Etat pour les communes) qui représente 30 à 45% des recettes de fonctionnement des communes selon les cas.

### Divers

Entretien de l'éclairage public : en 2008 le coût s'est élevé à 865€ (lampes, fusibles...).

# Eau – Assainissement



## Des taxes... encore et toujours des taxes :

Tous les distributeurs d'eau potable sont redevables d'une taxe à l'agence de bassin (en l'occurrence – Adour Garonne). Pour 2008-2009: l'eau distribuée pour un volume de 32000 m<sup>3</sup> la taxe payée s'est élevée à 2071,00 €.

L'agence est susceptible de subventionner quelques « grosses opérations d'adduction d'eau ou de traitement des eaux usées (par exemple : les lagunes de notre commune). A noter une augmentation importante des redevances : les abonnés ont dû s'apercevoir que la facture d'eau fait figurer depuis 2008 une ligne « redevance pollution ».

Cette redevance n'était pas perçue auparavant auprès des petites communes. Collectée par la commune elle est ensuite reversée à l'agence de bassin « Adour Garonne » dont nous dépendons.

Sans nier l'intérêt des interventions menées par l'Agence en faveur de la protection des ressources en eau, on peut cependant regretter l'augmentation de cette redevance : pour l'eau 0.19 €/m<sup>3</sup> en 2008 et 0.293€/m<sup>3</sup> en 2010 !!! pour l'assainissement 0.150€/m<sup>3</sup> en 2008 et 0.220€/m<sup>3</sup> en 2012 !!!

## Quelques chiffres sur notre service d'eau :

Année	Nombre de m <sup>3</sup> facturés	Produits (facturés y compris Assainissement)
2005 - 2006	23 178	30 897€
2006 - 2007	28.673	29 702€
2007 - 2008	31.508	33 810€
2008 - 2009	32 838	39 703€

Nombre de factures : 280 environ

Prix moyen : 1.10 € par m<sup>3</sup> (y compris redevance « assainissement »).

## Diagnostic des fosses septiques individuelles :

Rendu obligatoire par la loi sur l'EAU, ce diagnostic a été réalisé sur une grande partie des installations des maisons de Chaussenac.

Les résultats sont les suivants :

Pour 87 installations :

62 non conformes (soit 71%),

23 conformes avec quelques réserves,

2 conformes sans réserve.

## *Alimentation en eau potable :* *Captage d'eaux souterraines par forage*

On peut rappeler que la commune avait à résoudre :

- l'augmentation du nombre d'abonnés et du volume d'eau consommé,
- une baisse constante des débits d'une ou deux des quatre sources « Lasfargues »,
- la détection de pollution bactériologique ponctuelle,
- le manque d'eau en période d'été (juillet – août).

Comme vous le savez après avoir fait vérifier par un hydrogéologue l'existence d'eaux souterraines à proximité de la station de pompage, la commune a décidé de procéder au captage de celles-ci par forage.

Toutes les formalités techniques et administratives ont alors été engagées depuis 2005 avec l'appui de la DDA (15) et de la Mage.

En l'occurrence :

- déclaration du forage au titre des prélèvements d'eaux souterraines,
- dossier de consultation d'un hydrogéologue agréé,
- étude du rapport de l'hydrogéologue,
- état des lieux agricoles et calcul des indemnités agricoles (par la chambre d'agriculture et un expert foncier),
- réalisation du forage (100m de profondeur),
- essais de pompage – analyse quantitative et qualitative,
- détermination des périmètres de protection immédiats et rapprochés ,
- procédure de déclaration d'utilité publique (avril 2009).

Les travaux de connexion avec la station de pompage ont été réalisés en octobre par les entreprises CROUTE et MATELEC pour un coût de **4500,00 € HT**, et avec le précieux concours d'Abel Picaronny et de Guy Seillier.



## *Vie Municipale... une heureuse initiative*

L'institutrice de l'école d'Ally (Melle Sylvie RAVENEL) avait demandé à ses élèves de CE1 et CE2 habitant Chaussenac de rencontrer le maire afin de compléter un petit questionnaire devant permettre aux jeunes écoliers de mieux connaître les caractéristiques de leur commune.



Rien de plus normal de décrire la commune où l'enfant s'éveille... Il y a certes le bourg avec sa mairie, son épicerie et sa bibliothèque.



Le stade de football est bien connu, aussi ... par les garçons. Les ruisseaux, les forêts de Cussac et d'Ostenac avec le site des anciens moulins sont à découvrir.

## *Respect et Protection de l'Environnement*

### *Tri Sélectif : des progrès à faire...*

On peut constater que des habitants déposent encore dans les containers situés à proximité de leur maison ou appartement des déchets pouvant être triés : bouteilles, emballages, journaux ...

Faut-il le rappeler ? Les bacs de tri sélectif sont situés aux « Pierres du Géant » près du terrain de football.

La photo ci-contre illustre malheureusement la négligence de certains concitoyens !!!! Rappelons aussi que les matières organiques et putrescibles (épluchures ....) peuvent être mélangées avec de l'herbe et des feuilles pour faire du compost.



Tous les déchets ménagers déposés dans les containers à proximité des habitations doivent être impérativement mis dans les sacs poubelle.

### *Mauvaise année ... pour la vente de bois :*

Conformément au plan de gestion élaboré avec le concours de l'Office des forêts, une coupe de bois a été proposée à la vente par adjudication par la commune (section de Cussac). Compte tenu de la faiblesse des prix offerts, la coupe a été retirée de la vente... ;

A noter que tous les indicateurs communiqués par la fédération des communes forestières montrent une baisse des volumes vendus (-13%) et des recettes (-36%) ; les prix unitaires sont passés de 25 à 31€ par m<sup>3</sup> en un an !!!

### *Conseil d'administration de l'Office National des Forêts : la Fédération Nationale des Communes forestières ne participe pas au vote.*

Arguant qu'une application mathématique de l'augmentation du taux des cotisations sociales (liée à la réforme générale des politiques publiques) conduirait en 2011 à une perte de près de 600 emplois dédiés à la mise en œuvre du régime forestier, Jean-Claude Monin a affirmé que les « chiffres démentent le discours officiel qui répète que le contrat Etat-ONF est maintenu ». Dans sa déclaration devant le conseil d'administration de l'ONF le 1<sup>er</sup> juillet, il a signifié que les représentants des communes forestières ne peuvent cautionner une telle dérive mettant en péril la mise en œuvre du régime forestier. Le président de la FNCOFOR a posé à nouveau la question du devenir de l'ONF et de ses missions.

## *L'avenir du monde rural dépend naturellement de la santé de l'agriculture et du contexte économique national ....*

### *Economie agricole*

La chambre d'agriculture du Cantal a étudié les résultats économiques de plusieurs types de production (année 2008) : les exploitations laitières étudiées ont des surfaces plus faibles que les exploitations « type allaitant » (50 ha au lieu de 90 ha).

Le montant des aides publiques représente 16 à 21% du produit brut pour les laitiers, alors qu'il représente 29% à 44% en système allaitants.

Le revenu par unité de main d'œuvre est très variable suivant les zones (Châtaigneraie, Planèze, Monts du Cantal).

Par exemple sur la zone favorable (avec maïs et céréales) le revenu disponible annuel est inférieur de 10 000€ pour le système allaitant par rapport aux laitiers.

Face à ce contexte le Conseil Municipal a pris à l'unanimité un vœu demandant au gouvernement de prendre les mesures appropriées pour résoudre la crise agricole.

### *Crise du lait : la solution est bien politique*

Depuis plusieurs mois, la filière laitière est encore agitée.

En effet, après une période plus favorable le prix du lait a chuté de 30%.

Les raisons sont bien connues : il y a plus de lait produit que de demande. C'est tout simplement la conséquence des décisions prises par les ministres de l'agriculture européens en 2003 (augmentation du quota annuel avec leur suppression à échéance 2015). Toutes ces mesures ont largement été appliquées par certains représentants professionnels sans qu'ils se posent la question de l'avenir. C'est pourtant le premier rôle d'un responsable d'anticiper l'avenir.

### *Aménagement du Territoire*

Situation préoccupante dans le secteur d'activités des travaux publics : les investissements dans le secteur public sont en récession (chute des mises en chantier de logements et de bâtiments non résidentiels), les inquiétudes apparaissent dans le secteur public qui représente près de 70% du chiffre d'affaires de ce secteur !!!

Toujours dans ce contexte, le Conseil Général souhaite réduire ses investissements en 2010.

### *Haut Cantal – Dordogne : baisse confirmée de la population.*

Fait marquant, huit Pays\* et territoires auvergnats regagnent des habitants depuis 1999, dont trois pour la première fois depuis la fin des années soixante. Mais, depuis quatre ans, cinq d'entre eux ne parviennent toujours pas à enrayer leur baisse démographique, c'est le cas de « notre Pays » classé bon dernier !... qui perd 0,7% d'habitants par an, à noter par contre que le Pays d'Issoire et celui d'Yssingeaux (43) gagnent respectivement 1% et 1,4% de population par an.

Source INSEE Auvergne

*\*Pays : territoires qui regroupent plusieurs communautés de communes. Chaussenac appartient à la communauté de communes du Pays de Salers qui elle même appartient au Pays « Haut Cantal – Dordogne » (l'un des quinze Pays qui composent l'Auvergne).*

## ***Protection Incendie...ça a un coût***

La commune a souscrit par obligation un contrat de maintenance et de vérification des extincteurs placés dans les différents bâtiments communaux.

Suite au passage en novembre dernier, la commune doit procéder :

- au remplacement d'un extincteur (plus de 20 ans) coût : 109,76€,
- à l'achat d'un extincteur supplémentaire et de panneaux signalétiques coût : 206,81€,
- à la recharge et remise en état d'autres extincteurs coût 201,29€,
- soit un total de 517, 86€.

## ***TGV***

Un projet bien engagé pour le désenclavement.

Oui, les choses se précisent pour le « Barreau TGV Poitiers-Limoges » qui reliera les deux capitales du Limousin et du Poitou-Charentes à l'horizon 2016-2017. Les études préalables se poursuivent activement dans un climat radicalement nouveau : le succès du TGV Est Paris-Strasbourg confirme que la grande vitesse est la voie de l'avenir ! L'essentiel pour nous tous, c'est la décision prise récemment d'achever rapidement la LGV (Ligne à grande vitesse) Paris-Tours-Poitiers-Bordeaux, le pendant ouest du « TGV Sud-Est Paris-Marseille », avec ses trois barreaux Poitiers-Limoges, Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse, expressément inscrits comme des priorités dans la « Loi Grenelle de l'Environnement » votée à la quasi unanimité par les parlementaires de tous les partis en novembre 2008. Oui, le Limousin est bien dans le coup !

Pour l'Auvergne, le combat est aussi pour le TGV Paris-Clermont !!!...

## ***Election MSA :***

La population agricole élira ses délégués du 5 au 20 janvier 2010, sur tout le territoire national.

Les électeurs recevront à leur domicile, en tout début d'année 2010 leur matériel de vote.

Pour voter, rien de plus simple : sélectionner le(s) bulletin(s) de vote correspondant à votre choix, les insérer dans l'enveloppe de vote, glisser celle-ci dans l'enveloppe T.

L'enveloppe T devra impérativement être signée et postée avant le 20 janvier 2010.

### **CRISE AGRICOLE ET REFORME DES COLLECTIVITES : Le Conseil Municipal prend position**

Après discussion, le Conseil Municipal du 28 novembre a adopté à l'unanimité deux vœux.

\*Le premier concerne la crise qui touche l'agriculture : la survie de la filière laitière et de la filière bovine est menacée, touchant directement ou indirectement le monde rural dans sa globalité. En conséquence, il est demandé au gouvernement d'adopter des propositions adaptées, notamment en empêchant la suppression des quotas laitiers et en favorisant la contractualisation entre producteurs, industriels laitiers, distributeurs et consommateurs.

\*Le deuxième concerne les projets de réforme des collectivités territoriales et de la suppression de la taxe professionnelle.

Rejoignant les positions de l'association des maires ruraux, le conseil municipal tient à rappeler que la commune rurale doit rester la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité favorisant efficacité et réactivité. Il considère aussi que toute réforme fiscale doit garantir aux communes des ressources suffisantes et pérennes pour assurer leurs compétences.



## Photos souvenir...

Hôtel de la Poste LAUSSY fermé vers 1957 et acheté par la commune pour le transformer en mairie.  
On peut reconnaître sur la photographie :  
le cordonnier CLEMENT, Mlle Charlotte LAUSSY,  
Léon LAUSSY, et Vielor LAUSSY  
à la fois aubergiste et menuisier.



## Fête de Chaussenac

Souvenir du concours de pélanque en 1984  
Coupe « CHASTRUSSÈ » gagnée par :  
Jack COROT et Lucien CHAZETTE



Photographie prise par Monsieur Adolphe TOURETTE,  
probablement à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts le 21 septembre 1928.

On peut reconnaître de gauche à droite

-1<sup>ère</sup> rangée : PUCHEVIE (Cussac), GINESTE (Chzyssiol), FILLOL (Contres), BONAVE (Maire), JONCOUX (Cussac), BARBET (Maire), RAFFY, TOURETTE (Fargery).

-2<sup>ème</sup> rangée : PEYRAC, VANTAL (père d'Antoine), FREYSSINET (Eseladings), ESPINOUSE,

Madame MAZET, Madame PUYNAMOND, DELPEUCH (Contres), VIGIER, DELPEUCH (Eseladings)

(petit garçon à droite : Louis MAZET).

-3<sup>ème</sup> rangée : TESSIER (Eseladings), SAUTOUL, LAVERGNE, LAVERGNE (père de Jeanette CHAZETTE), MAZET, CHEYMOU (Bellevue), CHEYMOU.

-4<sup>ème</sup> rangée : ...? GOBERT (forgeron), SERRE (boucher), VIDAL (Cussac), BASSET (cimentier).

## *Informations diverses*

### **Les anciens d'Algérie toujours mobilisés**

Extrait du courrier de la FNACA Cantonal Pleaux adressée à notre municipalité.

« Cette année nous devons encore « mettre la pression » pour l'aboutissement de nos modestes revendications : - pour la retraite du combattant : pérennisation des 2 points annuels promis jusqu'à l'obtention de l'indice 48 en 2012.

Pour l'allocation différentielle en faveur du conjoint survivant : à porter au niveau du seuil de pauvreté en France, soit 817 euros.

Enfin pour la reconnaissance du 19 mars : seule journée commémorative, car historique, de la guerre d'Algérie toujours soutenue mais jamais obtenue par nos parlementaires cantaliens.

Et nous aurons toujours besoin du soutien de nos élus et de notre population. Aussi, dans cette situation, votre aide prend elle toute sa valeur ».

### **Des regroupements au GROUPAMA**

A la recherche d'une meilleure efficacité tout en maintenant un lien avec les adhérents dans le principe fondateur « mutualiste » de ce groupe d'assurances issu du monde rural plusieurs « petites » caisses locales ont décidé de fusionner.

C'est ainsi qu'une seule caisse réunit dorénavant 7 communes (Pleaux, Saint Christophe, Loupiac, Tourniac, Chaussenac, Brageac, et Barriac).

Le président de cette caisse est Monsieur ANTIGNAC Serge (Pleaux) le délégué pour Chaussenac est Monsieur Yves Goutal.

La caisse compte 508 cotisants.

### **Bientôt un SEL sur le canton ?**

Il s'agit d'une initiative des assistantes sociales du secteur. L'objectif est de créer des liens entre les habitants qui souhaiteraient offrir tel ou tel service à un voisin ou habitant du canton en échange d'un autre service rendu par celui-ci et cela sans qu'il y ait échange d'argent ou facturation.

Les membres du CCAS de notre commune et des présidents d'association ont assisté à une réunion d'information le 30 octobre dernier.

Contacts ou renseignements : Tél : 04.71.68.00.78.

### **Le RSA : qu'est ce que c'est ?**

Le Revenu de Solidarité Active entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2009 en France métropolitaine.

Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et certaines aides forfaitaires temporaires comme la prime de retour à l'emploi.

Il est également versé à des personnes qui travaillent déjà et dont les revenus sont limités.

Son montant dépend à la fois de la situation familiale et des revenus du travail.

Il peut être soumis à l'obligation d'entreprendre des actions favorisant une meilleure insertion professionnelle et sociale.

L'Etat et les Départements s'associent pour mettre en place cette nouvelle prestation, dont le premier versement est intervenu le 6 juillet 2009.

Le RSA est versé par les Caisses d'Allocations Familiales ou les Caisses de Mutualité Sociale Agricole. Il concerne plus de 3 millions de ménages.

## Les Responsabilités du propriétaire de chien(s)



Le propriétaire ou le détenteur d'un chien est responsable de son animal, civilement et pénalement.

\* La responsabilité civile : le propriétaire d'un animal ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit fût égaré ou échappé.

Cette responsabilité oblige à réparer le préjudice résultant du dommage que l'animal peut causer à autrui. La souscription d'une assurance en responsabilité civile permet de se prémunir contre les conséquences pécuniaires.

Renseignez-vous auprès de votre assureur.

\* La responsabilité pénale : le fait d'exciter ou de ne pas retenir un chien susceptible de présenter un danger pour les personnes est puni de l'amende de 450€ prévue par les contraventions de 3<sup>ème</sup> classe (article R.623.3 du Code Pénal).

Le propriétaire d'un chien responsable de blessures graves, voire d'homicide involontaire, est passible de peines d'emprisonnement variant de 5 à 10 ans et de lourdes amendes allant de 75 000 à 150 000€.(article 221.6.2 du Code Pénal).

\* Les chiens mordeurs : la loi du 20 juin 2008 impose des règles nouvelles :

- toute morsure doit être déclarée à la mairie.

- le propriétaire d'un chien mordeur doit le présenter à un vétérinaire pour une surveillance sanitaire et le soumettre à une évaluation comportementale ;

Le résultat est communiqué au maire qui peut imposer au propriétaire du chien de suivre une formation pour obtenir une attestation d'aptitude.

Enfin pour la tranquillité des voisins ... éviter les aboiements !

## Marché de l'électricité : qui fait quoi ?

Les activités en concurrence :

- la production d'électricité : En France, l'électricité est issue d'un parc de production diversifié et complémentaire, en évolution forte avec le développement des énergies renouvelables. Ainsi, l'électricité est à 76,2% d'origine nucléaire, à 13,4% d'origine renouvelable (hydraulique, éolien et photovoltaïque) et 10,4% d'origine fossile (charbon, fuel).

- la commercialisation d'électricité : depuis l'ouverture à la concurrence, plusieurs compagnies d'électricité peuvent proposer leurs services en France.

Concernant les activités hors concurrence, il convient de distinguer

❖ **RTE** (réseau de Transport d'Electricité), société filiale à 100% du groupe EDF depuis 2005. Elle a deux missions principales : elle gère les infrastructures du réseau haute et très haute tension (>50000volts) et elle contribue au bon fonctionnement du marché de l'électricité.

❖ **ERDF** (Electricité Réseau Distribution France), société filiale à 100% du groupe EDF depuis 2008, est le gestionnaire principal du réseau de distribution public (<50000 volts). La distribution d'électricité repose sur le régime des concessions. Les collectivités locales sont propriétaires des réseaux de distribution.

ERDF met tout en œuvre pour assurer à tous les utilisateurs du réseau (clients finaux, producteurs et fournisseurs) un accès équitable et non discriminatoire au réseau.

## TRESOR PUBLIC, LA POSTE... ça bouge !!!

\* Tout d'abord, la Poste a réorganisé depuis la mi-octobre, les tournées de distribution du courrier.

Les huit facteurs affectés au centre de Pleaux ont été répartis géographiquement sans tenir compte spécifiquement des limites communales. C'est ainsi que 3 facteurs différents distribuent le courrier à Chaussenac (l'un à Cussac, un autre dans le bourg et à Ostenac, et un autre à Escladines). Le centre de Pleaux distribue 3700 plis par jour.

\* Suite à la fusion des services des impôts et du Trésor, ces administrations se restructurent et font le pari de la modernisation en développant notamment les échanges et relations avec les communes et les particuliers par électronique (informatique, internet, ... dématérialisation).

Gageons que cela ne se fasse pas au détriment de la présence et de la proximité de ces services.

### Agence postale communale

Son maintien dépend certes des décisions prises en la matière par la « POSTE » mais aussi de son activité ...

Activité à laquelle chacun d'entre nous peut participer. Il nous a paru utile de vous rappeler les services dont vous pouvez bénéficier en vous rendant à l'agence postale de notre commune :

- achat de timbres postaux, de paquets COLISSIMO, d'enveloppes affranchies, de cartes de vœux illustrées d'anniversaire.

- et nouveau... achat de recharges téléphoniques.

Enfin dans le domaine financier : pour tout placement, prêt immobilier, prêt à la consommation (à partir de février 2010) contactez madame Monique GUILLAUME (Tél : 04.71.67.44.01).

## Consultation citoyenne sur l'avenir de la Poste

La municipalité a répondu à l'appel du Comité de défense de la POSTE en organisant une consultation le samedi 3 octobre dernier en considérant :

- que le projet de loi qui va être présenté au parlement à la rentrée 2009, prévoit un changement de statut de la POSTE, ouvrant la porte à sa privatisation.

- qu'une réorganisation des bureaux de poste, du courrier, des services financiers... comme c'est le cas à Pleaux, Saint Martin Valmeroux et Mauriac... éloigne les services.

En effet, il était estimé que le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové.

La question posée était :

« Le gouvernement veut changer le statut de la Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ? »

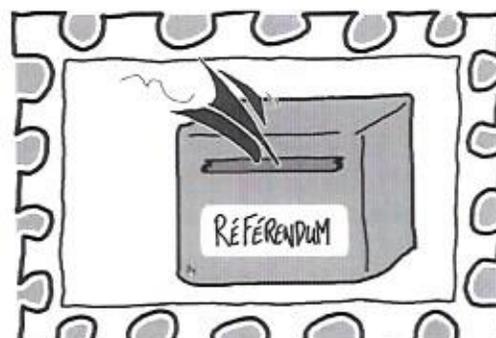
Résultats de la consultation :

Nombre de votants : 133

Oui : 10

**Non : 121**

Sans opinion : 2



## ***Protection Incendie...ça a un coût***

La commune a souscrit par obligation un contrat de maintenance et de vérification des extincteurs placés dans les différents bâtiments communaux.

Suite au passage en novembre dernier, la commune doit procéder :

- au remplacement d'un extincteur (plus de 20 ans) coût : 109,76€,
- à l'achat d'un extincteur supplémentaire et de panneaux signalétiques coût : 206,81€,
- à la recharge et remise en état d'autres extincteurs coût 201,29€,
- soit un total de 517,86€.

## ***TGV***

Un projet bien engagé pour le désenclavement.

Oui, les choses se précisent pour le « Barreau TGV Poitiers-Limoges » qui reliera les deux capitales du Limousin et du Poitou-Charentes à l'horizon 2016-2017. Les études préalables se poursuivent activement dans un climat radicalement nouveau : le succès du TGV Est Paris-Strasbourg confirme que la grande vitesse est la voie de l'avenir ! L'essentiel pour nous tous, c'est la décision prise récemment d'achever rapidement la LGV (Ligne à grande vitesse) Paris-Tours-Poitiers-Bordeaux, le pendant ouest du « TGV Sud-Est Paris-Marseille », avec ses trois barreaux Poitiers-Limoges, Bordeaux-Espagne et Bordeaux-Toulouse, expressément inscrits comme des priorités dans la « Loi Grenelle de l'Environnement » votée à la quasi unanimité par les parlementaires de tous les partis en novembre 2008. Oui, le Limousin est bien dans le coup !

Pour l'Auvergne, le combat est aussi pour le TGV Paris-Clermont !!!...

## ***Election MSA :***

La population agricole élira ses délégués du 5 au 20 janvier 2010, sur tout le territoire national.

Les électeurs recevront à leur domicile, en tout début d'année 2010 leur matériel de vote.

Pour voter, rien de plus simple : sélectionner le(s) bulletin(s) de vote correspondant à votre choix, les insérer dans l'enveloppe de vote, glisser celle-ci dans l'enveloppe T.

L'enveloppe T devra impérativement être signée et postée avant le 20 janvier 2010.

### **CRISE AGRICOLE ET REFORME DES COLLECTIVITES : Le Conseil Municipal prend position**

Après discussion, le Conseil Municipal du 28 novembre a adopté à l'unanimité deux vœux.

\*Le premier concerne la crise qui touche l'agriculture : la survie de la filière laitière et de la filière bovine est menacée, touchant directement ou indirectement le monde rural dans sa globalité. En conséquence, il est demandé au gouvernement d'adopter des propositions adaptées, notamment en empêchant la suppression des quotas laitiers et en favorisant la contractualisation entre producteurs, industriels laitiers, distributeurs et consommateurs.

\*Le deuxième concerne les projets de réforme des collectivités territoriales et de la suppression de la taxe professionnelle.

Rejoignant les positions de l'association des maires ruraux, le conseil municipal tient à rappeler que la commune rurale doit rester la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité favorisant efficacité et réactivité. Il considère aussi que toute réforme fiscale doit garantir aux communes des ressources suffisantes et pérennes pour assurer leurs compétences.

## Le mot des Associations

### *Loisirs Créatifs*

Après le franc succès de l'exposition de Patchwork des 18 et 19 juillet le « Club loisirs créatifs » a repris ses activités patchwork – broderie – tricot – crochet- travaux de couture variés.

Venez nous rejoindre tous les vendredis de 14h à 16h

Téléphone Mme TESTE : 04.71.69.01.22



### *Association des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre Brageac – Chaussenac*

Notre association et la municipalité ont célébré comme il se doit le quatre-vingt onzième anniversaire de 1918 : cérémonie devant les monuments aux morts avec dépôts de gerbes.

Les messages lus rappelaient les conséquences de ce conflit mondial : la France comptait 1 400 000 soldats tombés au front, 300 000 civils tués, et près de 4 millions de blessés et invalides !!!

Ensuite le repas traditionnel s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse au restaurant « Les amis gourmands »





## **Société de Chasse**

Affiliée à l'AICA de Pléaux depuis 1976, l'ACCA de Chaussenac a repris son indépendance depuis le 02.03.2009.

Les responsables de l'AICA de Pléaux ont souhaité modifier un des articles du statut initial : la répartition des fonds basée sur le point hectare. Cette modification pénalisait les associations à faible effectif comme la nôtre. Nous avons souligné notre désaccord. Suite à diverses réunions qui n'avaient de concertation que le nom, l'AICA a validé ce projet au cours de l'assemblée générale du 04.07.08.

Compte tenu de cette situation, l'ACCA de Chaussenac réunie en assemblée générale extraordinaire le 17.08.2008 a décidé de se retirer de l'AICA de Pléaux suite au vote suivant : 14 pour le retrait, 3 abstentions, et 0 pour le maintien.

Dès cette année, nous avons adopté une gestion différente.

- fin des lâchers coûteux de lièvres d'Europe centrale qui n'ont pas entraîné une augmentation du cheptel,
- réduction du nombre de jours autorisés à tirer le capucin afin de permettre un repeuplement naturel de ce gibier emblématique,
- réduction du prix des cartes à 60€,
- harmonisation des jours de chasse avec l'ACCA de Brageac qui est notre associée pour la chasse en battue du gros gibier, chevreuil et sanglier.

Moins de chasseurs dans notre société, plus de gibier... est-ce le début de la décroissance positive ?...

Nous remercions la municipalité qui nous verse une subvention de 140€.

*Quelques sigles :* - AICA : association intercommunale de chasse agréée  
- ACCA : association communale de chasse agréée



## **Club rencontre**

Comme tous les ans la kermesse s'est déroulée début août. Beau succès pour les bourriols et les gaufres ainsi que le pain cuit au feu de bois. Merci au boulanger et aux participants.



Le 13 septembre « journée en Périgord Noir ».

Bravo à notre présidente pour l'organisation : arrêt à Beynac pour une promenade en gabares, à midi arrivée à Mazérolles où nous attendait un bon repas accompagné d'un air d'accordéon ; puis un tour de calèches qui nous a rappelé les souvenirs de notre jeunesse.

Le 29 novembre : Thé dansant avec Jean Salesse en espérant que tout le monde a passé une agréable soirée.

Le 13 décembre rendez-vous pour le repas de fin d'année servi par le restaurant « Aux Amis Gourmands », un bon moment pour finir l'année.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La secrétaire.



## **Comité des Fêtes**

Arrive le temps des bilans puisque la fin de l'année est là...

Pour ce qui est du bilan du Comité des Fêtes, on pourrait dire mention « passable ».

La soirée Cabaret a amené une soixantaine de personnes qui a apprécié le répertoire de nos deux chanteurs.

Pour la fête de la musique, nos fidèles « Bras Kssés » ont rassemblé le même nombre de personnes que l'an dernier.

La fête patronale, après quelques petits déboires s'est plutôt bien déroulée ; en rassemblant toujours à peu près les mêmes personnes. Mais « essayons de relativiser... »

Une des grandes préoccupations de notre association est : « Quelle est l'avenir de Notre Fête Patronale ?? » (Pourtant incontournable pour beaucoup d'entre nous...)



La manifestation qui n'a été que du positif toute la journée est l'étape du Tour Pédestre où aussi bien les marcheurs que les participants à la soirée du film ont été ravis. Enfin, du positif, de la satisfaction et des encouragements pour les quelques bénévoles...

Cette année le Comité des Fêtes reconduit les illuminations dans le bourg pour fêter la fin de l'année.

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu le 16 janvier 2010 à 19h.

Aussi, j'appelle toute personne intéressée à venir nous retrouver.

Nous vous donnons rendez-vous aussi le 13 février 2010 pour visionner le film du Tour Pédestre des années 1990 et 1991.

Que d'émotions à revivre...  
Mais nous en reparlerons...



Bonnes fêtes de fin d'année à tous.  
La présidente.

## Association du patrimoine

### Protection et mise en valeur du patrimoine, promotion en ouverture culturelle.

Cette année s'achève sur un bilan positif pour l'Association ! Nos activités ont réuni beaucoup de monde et ont aussi montré la vivacité des membres de l'association.

- la pièce de théâtre a réuni le 13 juin dernier plus de 110 personnes
- plus de 28 personnes se sont rendus en Dordogne le 28 juin
- l'exposition « Quoi de 9 ? » dont l'organisation a désormais pris ses marques grâce aux précédentes éditions 2007 et 2008, a dépassé les 2 500 visites. La mise en place d'un stand d'accueil et d'orientation a permis de mieux renseigner et expliquer notre démarche aux visiteurs.



Inauguration « Quoi de 9 ? »

- plus de 100 personnes ont assisté au concert Jazz qui s'est tenu à la salle des fêtes à cause d'une météo défavorable ! La tombola a aussi remporté un grand succès, et ce soutien financier nous a été très utiles.

Pour toutes ces manifestations et activités, nous renouvelons nos remerciements à tous ceux qui, membres de l'Association ou non, nous ont aidé à mener à bien tout ce que nous avons entrepris.

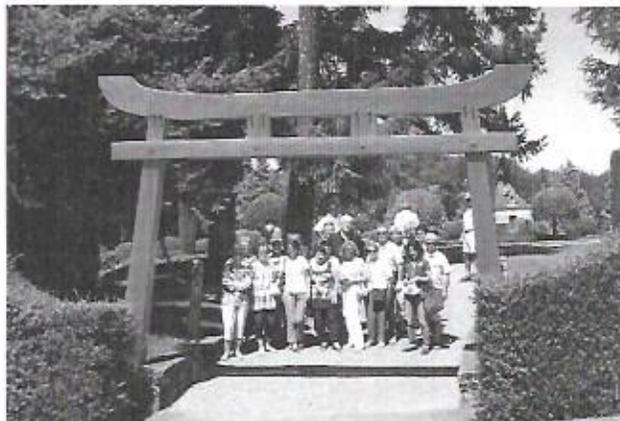
Lors de l'Assemblée Générale, le Bureau a été renouvelé de la façon suivante :

J. KLEM – Président d'honneur	A. CHARLES Vice-président
N. IVANOFF, Président	O. MONTOIS Secrétaire
S. CAPEL, Vice-présidente	J-M CLARENS Trésorier
H. RAFFY, D. DEGOUL, J. GARROUSTE, membres actifs	

L'appel à cotisation (17 € pour l'année 2010) a été adressé courant décembre aux membres.

Au cours de l'année à venir, nous organisons déjà nos rendez-vous (théâtre, sortie, « quoi de neuf ? ») Pour lesquels nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement.

Nous avons également décidé d'apporter un concours financier significatif afin de concourir à la restauration d'un retable classé dans l'une des chapelles de l'Eglise (2<sup>ème</sup> à gauche).



Le Bureau

Journée en Dordogne  
« Les jardins d'Erignac »



## ***Union Sportive Chausseacoise***

Voilà déjà plusieurs semaines que les chausseacois ont rechaussé les crampons. A une journée de la trêve des confiseurs, l'USC occupe la 1<sup>ère</sup> place de sa poule avec Besse et Artense.

Le parcours en coupe a été moins glorieux avec deux défaites au 1<sup>er</sup> tour de la coupe du Cantal et Cambourieu ;

Maintenant place à la coupe Barres, pour essayer peut-être de conquérir pour une troisième fois ce trophée.

Bravo donc à Christophe et Gérard nos coachs et à tous les joueurs qui produisent un agréable jeu et nous régalerent les yeux.

Bien entendu, je n'oublie pas l'équipe dirigeante, nos arbitres bénévoles et notre officiel Serge Lavergne qui ne sont sûrement pas étrangers à ces bons résultats.



En manque d'inspiration mais avec la volonté de mettre un peu de piment à ma bafouille, je vais vous donner des nouvelles extra sportives de notre association. Et là croyez-moi ! je n'ai pas à forcer mon talent puisque je suis, ni plus ni moins, l'ancien correspondant du journal « Le Puy du Bassin ».\*

Tout d'abord la grande famille de l'USC va s'agrandir : Manu notre président et Tof l'intraitable défenseur central vont être papas.

Félicitations à tous les deux mais aussi à Delphine et Marie-Noëlle (leurs chéries).

Pendant ce temps certains ont d'autres préoccupations, en effet, Michel et Bernard tentent pour la 33<sup>ème</sup> fois d'arrêter de fumer leurs cigarettes mal roulées.

Souhaitons que leur sage décision n'ait aucune influence sur l'excellente ambiance qui règne actuellement au sein du Club et que le traitement prescrit ne détériore pas plus leur virilité. (Pour info Tof et Manu ne fument pas ou très peu).

En cette fin d'année, l'USC présente à la population chausseacoise, à ses sponsors et supporters, ses meilleurs voeux pour 2010 et les remercie sincèrement pour la générosité dont ils font preuve lors du traditionnel passage des calendriers.

Bonne Année à Tous

Le Bureau

\*journal du Puy du Bassin – canton St Privat

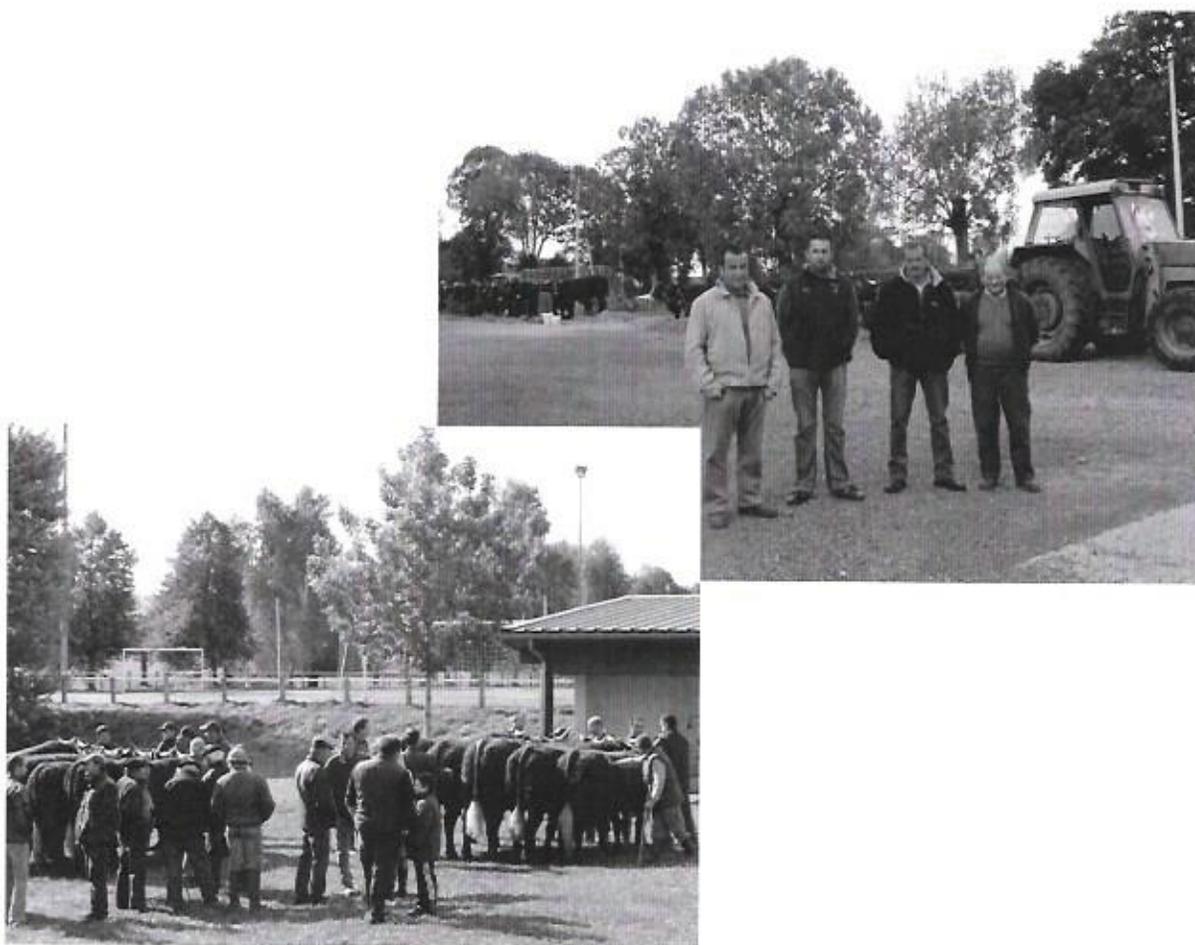
## *Comice Agricole de Chaussenac*

Le Comice agricole s'est déroulé le samedi 17 octobre.  
Le concours a rassemblé 7 éleveurs (60 animaux) : GAEC PARSOIRE, Jean-Marc RIVIERE, GAEC ANTIGNAC, Jean-Claude MAURY, Jean-Louis LAFON, GAEC BREUIL du VIGIER, Didier FILLIOL.

Le jury était composé de Messieurs LACOMBE et FRUQUIERES.  
Le bilan de cette journée a été très positif tant par la qualité des animaux que par la fréquentation du public.

Au vin d'honneur de nombreux élus du Canton étaient présents dont M. BONY (député).  
Les prix ont été remis au cours du repas par le Président Sébastien LAC, Albert LAVERGNE, Christian ISCHARD ;  
L'assemblée générale aura lieu début d'année (voir date sur la feuille du mois, la Montagne, le Réveil).

L'association prépare l'avenir, et les manifestations futures (génisse à la broche).  
Enfin Sébastien LAC remercie le maire pour son dévouement à cette association ainsi qu'Abel PICARONY et tous les nombreux bénévoles.



Le secrétaire : A. LAVERGNE





## ***Bibliothèque de Chaussenac***

C'est avec grand plaisir (et beaucoup de satisfaction) que nous accueillons, au sein de notre bibliothèque, les nouveaux adhérents ! Bienvenue à tous !!

Nous sommes ainsi confortées dans notre rôle de relais entre la culture (par différents supports : livres, revues diverses, à emporter ou à consulter sur place, DVD, CD, jeux, CD Roms, Accès Internet ...) et les habitants du village et de ses environs. Ces adhésions, ainsi que le soutien indéfectible de la Municipalité, nous permettent d'enrichir nos rayonnages de prix littéraires et autres ouvrages acquis .

- soit à la librairie Point Virgule d'Aurillac

- Peur noire	Harlan COBEN
- La forêt des mânes	Jean-Christophe GRANGE
- Et que le vaste monde poursuive sa course folle	Colum MC CANN
- Un cœur intelligent	Alain FINKIELKRAUT
- Le tombeau de Tommy	Alain BLOTTIERE
- La diagonale du vide	Pierre PREJU
- Trois femmes puissantes	Marie N'DIAYE « <i>Prix Renaudot</i> »
- Des hommes Laurent	MAUVIGNIER
- Le voyage d'hiver	Amélie NOTHOMB
- Mauvaise fille	Justine LEVY
- L'office des vivants	Claudie LEVY
- Le voyage dans le passé	Stéphan SWEIG
- La double vie d'Anna Song	Minh TRAN HUY
- La petite cabane aux poissons sauteurs	Chiew -Siah TEI
- Les délices d'Alexandrine	Jean ANGLADE
- L'enfant du cachot	Monique DEVEZ-VALLIENNE
- L'ange et le loup	Patrice PELISSIER
- L'annonce	Marie-Hélène LAFON

- soit à la foire aux livres de Brive

- Une reine de trop	Jean-Paul MALAVAL
- Un palais dans les dunes	Annie DEGROOTE
- Quand ce jour viendra	Claude MICHELET
- L'inconnue de Peyrolles	Françoise BOURDIN

- soit grâce à la générosité de donateurs (que nous remercions)

- Voyage de la dernière chance	Marie LIANDIER
--------------------------------	----------------

Mais notre bibliothèque est désormais devenue un nouveau point de rendez-vous : un lieu d'exposition d'œuvres de qualité.

Vous pouvez y admirer actuellement de lumineuses lithographies sur le thème de la « Mythologie du monde, les Dieux, les Héros et les Démones qui l'habitent »  
A travers la technique de la lithographie, Sophie IVANOFF, « trouve son autonomie pour exprimer sa propre vision des choses » ;

L'artiste explique sa démarche : « ... au rythme des opérations répétitives, j'oppose l'aléatoire de la tache jetée comme au hasard au moment du dessin. Les couleurs montent, plan par plan, du fond du papier... Tout est nouveau, lourd mais libre, aéré, rapide... »



mais ce n'est pas tout, (nous sommes vraiment gâtés !) : du mercredi 02 décembre au mercredi 30 du même mois, nous avons accueilli le travail de Jean GARROUSTE, copiste local, qui rend hommage à des peintres reconnus.

Vous pourrez visiter cette exposition intitulée « c'est d'la copie » jusqu'au mercredi 30 décembre pendant les heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque :

lundi de 14h à 16h.

mercredi de 15h à 17h

samedi de 10h à 12h

Nous espérons vous accueillir toujours plus nombreux et curieux dans les locaux de la bibliothèque pour partager les joies de la rencontre et des échanges.

Bonnes Fêtes de fin d'année à tous.

Les bénévoles



## Les Hirondelles

Dans le Cantal nous pouvons observer 4 espèces: l'hirondelle rustique, l'hirondelle de fenêtre, l'hirondelle de rivage et l'hirondelle des rochers.

Les deux espèces les plus fréquentes sont l'hirondelle de fenêtre et l'hirondelle rustique. L'hirondelle de fenêtre est fréquente sous les avancées de toit des écoles, mairies ou autres bâtiments publics. Elle est plus facile à observer que l'hirondelle rustique nichant à l'intérieur des bâtiments agricoles mais également en ville sous les ponts.



Hirondelle rustique.

Hirondelle de fenêtre.

Dès le retour de migration en mars - avril, les couples s'installent souvent non loin de leur lieu de naissance.

La construction du nid, en boulettes de terre et d'herbe, nécessite souvent plus de 1000 voyages. Si c'est un ancien nid, il sera consolidé.

Après l'accouplement, la femelle pond entre 4 et 7 œufs. La couvaison dure environ 15 jours.

Un couple élève en moyenne deux nichées par saison, la femelle couvant la nouvelle ponte alors que le mâle finit de nourrir la précédente. Plus de 400 allers et retours par jour pour nourrir les oisillons d'insectes volants.

L'hirondelle se reproduit à l'âge d'un an et vit rarement plus de 5 ans : 5 sur 1000 atteignent l'âge de 5 ans !

En hiver, l'absence d'insectes volants (mouches, moucherons, moustiques) oblige les hirondelles, dès la fin de l'été et au début de l'automne, à envisager le grand voyage vers l'Afrique. C'est le moment des grands rassemblements d'hirondelles sur les fils électriques.

De mi-août à mi-octobre, des millions d'hirondelles quittent l'Europe, parcourant chaque jour de 200 à 300 km et faisant étape dans les roselières des étangs. La plupart des hirondelles parcourent environ 6000 km pour se rendre dans leurs quartiers d'hiver dans toute l'Afrique sub-saharienne.

**Des oiseaux protégés :** en vertu de l'arrêté du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur le territoire national. A ce titre, en application de l'article L411-1 du code de l'environnement, sont interdits et en tout temps leur destruction ou l'enlèvement de leurs œufs ou de leurs nids. Le fait d'empêcher l'accès aux nids par la pose de filets équivaut à une destruction de nid et est donc également condamnable. L'infraction à cette réglementation est passible de poursuites judiciaires.

Vous pouvez aider les hirondelles et participer ainsi à une action citoyenne,

- en conservant les biotopes qui leurs sont favorables : prairies, haies, mares, étangs..
- en préservant les roselières qui permettent les regroupements en dortoir.
- en bannissant l'emploi d'insecticides qui diminue les populations d'insectes et provoque la mort d'hirondelles par l'ingestion d'insectes empoisonnés.
- en laissant, si vous avez une grange, la porte de l'étable ouverte...
- en préservant les nids existants. Si les fientes des hirondelles salissent votre façade, il faut poser de petites planchettes de protection. Elles auront 30 cm de large et seront posées à 50 cm sous les nids à l'aide d'équerres métalliques.
- en offrant des gîtes par la pose de nichoirs.

Source : LPO Cantal



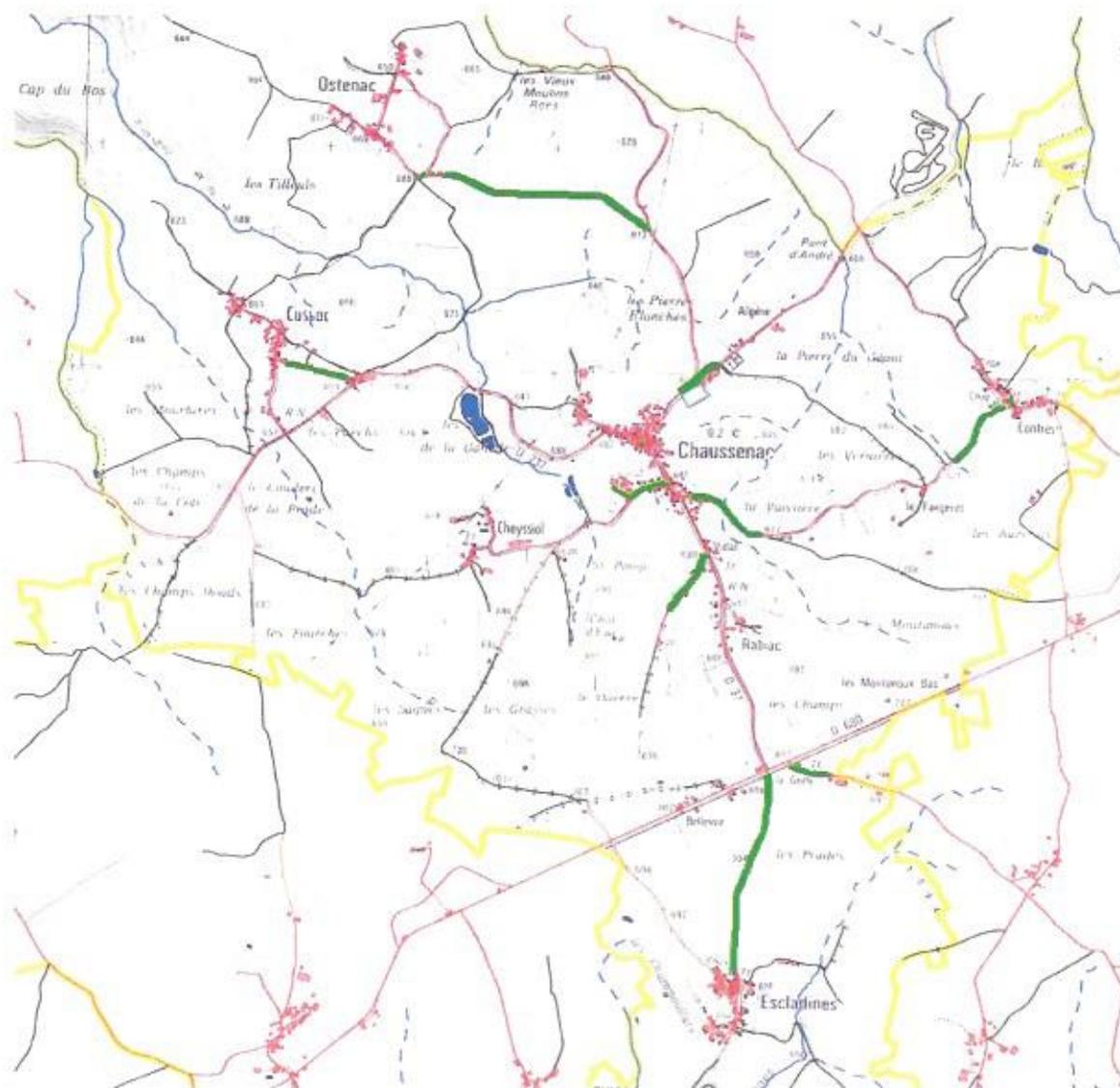
©N Deschaumes - LPO



©N Deschaumes - LPO



**Voirie communale** : 11 km de voirie revêtue ! depuis une dizaine d'années un programme régulier a permis de réaliser environ **4 km de revêtement en enrobé.**



**Travaux réalisés en 2009 :**

Compte tenu du concours financier du Conseil Général (FEC) pour un montant de 8000€, il a été possible de réaliser l'aménagement d'une partie de la voirie du village de Cussac pour un montant de 17 876,00€ ttc.

*Le projet de renforcement de la voirie de l'Algère dont le coût est estimé à 67 000,00€!! sera de nouveau proposé à l'Etat (DGE) ou au Conseil Général en 2010 afin d'obtenir une subvention.*

**Bulletin communal semestriel d'information.** ☒ Mairie 15700 CHAUSSENAC. ☎ 04-71-69-02-01  
 Nombre de tirage : 360 exemplaires  
 mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr  
**Comité de rédaction**  
**Imprimerie des Carmes**  
 Réalisation : Jacques KLEM assisté de Sylvie CAPEL. 15000 Aurillac